

Communiqué de presse

Les délégués approuvent le bouclement annuel du Groupe Raiffeisen

Crans-Montana, le 15 juin 2019. L'Assemblée ordinaire des délégués 2019 marque la fin de l'exercice précédent du Groupe Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a informé les délégués de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction. Par ailleurs, dans le cadre de l'examen de la forme juridique de Raiffeisen Suisse, Raiffeisen s'engage en faveur du modèle coopératif.

Lors de l'Assemblée ordinaire des délégués de Raiffeisen Suisse, organisée aujourd'hui à Crans-Montana, les 162 délégués ont approuvé les comptes annuels 2018 de Raiffeisen Suisse ainsi que les comptes annuels consolidés 2018 du Groupe Raiffeisen. Le 1^{er} mars dernier, à l'occasion de sa conférence de presse sur le bilan, le Groupe Raiffeisen avait à nouveau présenté un solide résultat opérationnel, malgré des effets exceptionnels qui ont pesé sur le bénéfice. Le Groupe a poursuivi sa stratégie de désengagement dans le cadre de ses participations et continué à mettre en œuvre les mesures découlant de la décision de la FINMA et des résultats de l'enquête indépendante. La nouvelle structure organisationnelle, prévue pour le 1^{er} juillet 2019, permettra à Raiffeisen Suisse de s'adapter encore mieux aux besoins des Banques Raiffeisen et de leurs clients.

Avec la publication du rapport de rémunération 2018, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a tenu sa promesse en matière de transparence, et a fourni des informations concernant les changements intervenus au sein du Conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 2019, ainsi qu'au sein de la Direction dès le 1^{er} juillet 2019. Ainsi, le Conseil d'administration a supprimé les jetons de présence et les frais de séance pour ses membres, et décidé de faire supporter les cotisations aux assurances sociales à parts égales entre Raiffeisen Suisse et les membres du Conseil d'administration. La rémunération globale de chacun des membres de la Direction sera limitée à moins d'un million de francs d'un commun accord dès le 1^{er} juillet 2019, et les délais de résiliation ont été fixés de manière uniforme à six mois. La rémunération du président de la Direction a déjà été adaptée et communiquée lors de l'entrée en fonction de Heinz Huber. Raiffeisen Suisse contribue ainsi à la culture coopérative du Groupe Raiffeisen.

Sous la forme de quatre votes consultatifs séparés, l'Assemblée des délégués a également pu se prononcer sur la rémunération 2018 du Conseil d'administration et de la Direction et sur les rémunérations prévues pour 2019. Bien que la majorité des délégués n'ait pas approuvé le rapport de rémunération 2018, ils se sont néanmoins prononcés à une large majorité en faveur du nouveau cadre de rémunération pour 2019 et ont ainsi salué les efforts du Conseil d'administration et de la Direction.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a décidé de reporter le vote sur sa décharge ainsi que celle de la Direction, le temps de disposer de toutes les informations lui permettant de prendre une décision.

Enfin, le Conseil d'administration a également informé l'Assemblée des délégués au sujet de la future forme juridique de Raiffeisen Suisse. En effet, Raiffeisen Suisse a conclu qu'une transformation en société anonyme n'apporterait aucune valeur ajoutée au groupe bancaire. Le modèle coopératif a fait ses preuves, il est toujours d'actualité et durable. La FINMA a reçu le rapport final sur la question de l'examen de la forme juridique de Raiffeisen Suisse.

Guy Lachappelle, président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, relève: «Après les turbulences de l'année dernière, Raiffeisen a pris les mesures nécessaires et poursuivi son examen. Le renouvellement de la

Direction générale de Raiffeisen Suisse sera achevé cette année. Avec le workshop de Réforme 21 qui a eu lieu hier, nous ouvrons la voie à la modernisation de la grande coopérative.»

Renseignements: Service de presse de Raiffeisen Suisse
021 612 50 71, presse@raiffeisen.ch

Raiffeisen: troisième groupe bancaire de Suisse

Le Groupe Raiffeisen est la première banque retail en Suisse. Le troisième acteur du marché bancaire suisse compte 1,9 million de sociétaires. Le Groupe Raiffeisen est présent sur 880 sites dans toute la Suisse. Les 246 Banques Raiffeisen, qui sont des coopératives juridiquement autonomes, sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse société coopérative. Celle-ci dirige l'ensemble du Groupe Raiffeisen sur le plan stratégique. Grâce aux sociétés du Groupe, à ses coopérations et participations, Raiffeisen propose aux particuliers et aux entreprises une offre complète de services et de produits. Au 31.12.2018, le Groupe Raiffeisen gérait 196 milliards de francs d'actifs et près de 188 milliards de francs de prêts et crédits à la clientèle. Sa part de marché dans les opérations hypothécaires est de 17,6%. Le total du bilan s'élève à 225 milliards de francs.

Comment se désabonner des communiqués de presse:

Merci de bien vouloir écrire à presse@raiffeisen.ch, si vous ne souhaitez plus recevoir nos communiqués.